



Le



Sainte-Anne-de-Sorel

# Phare

Bulletin municipal

VOL. 28 • N° 03 • HIVER 2018/2019

*Joyeuses Fêtes à  
tous nos citoyens!*



Le maire vous informe	2-5
Nouveau rôle d'évaluation	3
Les collectes	5-6
Loisirs	7-8
Horaire des patinoires	7
Un brin d'histoire	9-10
Environnement	10
Penser et agir aînés MADA	11-12
Sûreté du Québec	13
Divers	14-15
Vos animaux	15
En cas d'urgence	15
Votre conseil	16

 Suivez-nous sur  
**facebook**





**M. MICHEL  
PÉLOQUIN**  
Maire

## FÊTE DE L'HALLOWEEN

Pour une 4<sup>e</sup> année, la **fête de l'Halloween** de l'Île-aux-Fantômes a connu un énorme succès. On a estimé qu'environ 3 800 adultes et enfants ont participé à l'événement cette année. Cette fête organisée principalement pour les enfants a augmenté rapidement sa notoriété dans notre MRC et bien au-delà. Je remercie tous les bénévoles et les résidents de l'Île-aux-Fantômes qui de près ou de loin ont participé à la réussite de cette belle fête.

## AMÉNAGEMENT DES PARCS

Les travaux d'aménagement du parc de la Grange du Survenant se sont poursuivis cet automne avec l'aménagement de nouveaux sentiers, la plantation d'arbres et d'arbustes, et l'ajout de luminaires. Il est aussi prévu pour le printemps prochain d'ajouter du mobilier au parc Henri-Letendre, dont de nouvelles balançoires. Ces dernières sont très appréciées et en forte demande par les utilisateurs du parc. Il est aussi planifié d'aménager une halte avec toilette et abreuvoir pour les cyclistes au bord du chenal-aux-Fantômes.

## FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2019

Le conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel a adopté lundi le 10 décembre 2018 son budget pour l'année 2019. Ce budget prévoit que le compte de taxes pour une propriété moyenne passera de 2 149.57 \$ en 2018 à 2 187.88 \$ en 2019. Cette augmentation correspond à 1.8%. Suivant le nouveau rôle d'évaluation foncière déposé cet automne, la valeur de la propriété moyenne est passée de 188 802 \$ à 195 800 \$, soit une augmentation de 3.71%. L'augmentation du compte de taxes de la propriété moyenne variera toutefois différemment d'une propriété à l'autre. Certains propriétaires connaîtront une baisse de leur compte tandis que d'autres connaîtront une hausse plus ou moins importante selon la nouvelle valeur marchande attribuée à leur propriété.

Quant aux dépenses de fonctionnement de la municipalité, elles passeront de 2 869 559 \$ en 2018 à 2 801 703 \$ en 2019. C'est une baisse de 67 856 \$, soit 2.36%.

Il faut remonter de six ans pour retrouver un budget avec un niveau de dépenses de fonctionnement comparables alors qu'elles étaient de 2 809 034 \$ en 2013.

En ce qui concerne la balance des revenus anticipés pour 2019, 427 265 \$ seront affectés au remboursement de la dette et 199 140 \$ iront en immobilisations. Les sommes prévues serviront principalement pour le remplacement de compteurs d'eau, le remplacement du système de télémétrie du réseau d'égout, le remplacement d'un serveur et de trois postes informatiques, le remplacement d'une automobile et la mise aux normes du circuit électrique de la mairie.

## GOUVERNANCE MUNICIPALE

Dans ce bulletin et au cours des prochaines publications, je présenterai les membres de notre personnel, et je décrirai leur fonction. Pour débiter, je vous présente le rôle de directeur-général et secrétaire-trésorier.

*Ce poste est occupé chez nous par Monsieur Maxime Dauplaise.*

Le directeur-général est le responsable de l'administration de la municipalité. Il est mandaté pour planifier, organiser, diriger et



contrôler les activités de celle-ci. Il assure aussi les communications entre le Conseil et les autres employés, examine les plaintes et les réclamations, étudie les projets de règlements et fait rapport au Conseil sur l'exécution des décisions. En fait, le directeur-général porte plusieurs chapeaux, tels que directeur des ressources humaines, greffier, responsable de la voirie, comptable, etc. Le directeur-général d'une petite municipalité doit être doté d'une polyvalence hors du commun.

En terminant, au nom des membres du Conseil municipal, je voudrais souhaiter à tous les citoyens et aux membres du personnel de notre municipalité de **joyeuses fêtes et une excellente année 2019!**

*Michel Péloquin*

## HORAIRE DES FÊTES DU BUREAU MUNICIPAL

Veillez prendre note que les bureaux seront fermés **du 20 décembre 2018 à midi jusqu'au 4 janvier 2019 inclusivement.**

Le bureau municipal vous accueillera à compter du 7 janvier 2019 selon les heures régulières d'ouverture soit de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.



**L'ÉQUIPE**

*Le Phare*

### Bulletin municipal d'information

Publié : 3 fois par année  
Distribution : Postes Canada  
Tirage : 1 450 exemplaires

### Collaboration :

M. Maxime Dauplaise  
Mme Chantal Laferrière  
Mme Myriam Cournoyer  
M. Roger Soulières  
Mme Michèle Bérubé

### Gestion de l'information, infographie et impression :

Les Publications Municipales  
Sans frais: 1 877 553-1955



# NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION 2019, 2020, 2021

## LE RÔLE D'ÉVALUATION

Le gouvernement du Québec, via le *Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation*, a le mandat de s'assurer que le système d'évaluation foncière produise des valeurs équitables. La Loi sur la fiscalité municipale détermine les règles pour la préparation des rôles d'évaluation et de taxation municipale. Elle définit les droits et les obligations de l'évaluateur agréé dans l'exercice de ses fonctions et les droits du contribuable municipal. Le ministère approuve également la confection du rôle et en détermine la proportion médiane et le facteur comparatif. Bref, il veille à la production cohérente et efficace des évaluations servant de base à l'imposition des taxes municipales et scolaires. L'évaluateur doit réaliser deux mandats principaux, soit l'inventaire des immeubles sur le territoire de la municipalité et l'établissement de la valeur réelle.

## L'INVENTAIRE DU RÔLE

L'inventaire du rôle d'évaluation consiste pour l'évaluateur à visiter les propriétés afin de relever les caractéristiques physiques de chacun des immeubles : dimensions, matériaux extérieurs, matériaux intérieurs, etc... Ces visites sont nécessaires pour tenir à jour votre fiche de propriété et elles doivent être effectuées au moins tous les neuf ans.

## L'ÉTABLISSEMENT DE LA VALEUR RÉELLE

Un nouveau rôle d'évaluation triennal a été déposé à la municipalité le 6 septembre dernier. Il s'agit d'une équilibrage du rôle, c'est-à-dire que l'évaluateur a modifié, en tout ou en partie, les valeurs inscrites au rôle dans le but d'éliminer le plus possible les écarts entre la **valeur réelle** et la valeur inscrite au rôle. La **valeur réelle** est la valeur d'échange sur un marché libre et ouvert à la concurrence, soit le prix le plus probable qui peut être payé lors d'une vente de gré à gré.

Pour ce faire, l'évaluateur a principalement recours à la méthode du coût et celle de comparaison.

- **Méthode du coût** : estimer la valeur d'une propriété en établissant son coût de remplacement : coût de construction à l'état neuf moins les dépréciations (ex : usure du bâtiment causée par l'âge).
- **Méthode de comparaison** : se faire une opinion sur la valeur d'une propriété en la comparant aux prix auxquels se sont vendus les immeubles situés dans le même secteur, et ce, à une date déterminée.

- La méthode du revenu peut aussi être utilisée pour les immeubles à revenu ou commerciaux.

Une seule date doit servir de référence pour mesurer la valeur attribuée aux immeubles portés au rôle d'évaluation soit, **18 mois précédent l'entrée en vigueur du rôle**. Dans le cas échéant la date retenue est le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

## VÉRIFICATION DE VOTRE ÉVALUATION

La façon la plus simple pour savoir si votre évaluation est juste et réaliste consiste à vous demander si vous seriez prêt à vendre votre immeuble pour le montant de l'évaluation municipale en tenant compte de la date de référence du marché (1<sup>er</sup> juillet 2017). Vérifiez les journaux locaux et les sites des agences d'immeubles pour vous faire une idée du contexte économique et analyser l'offre et la demande des propriétés dans votre secteur (exemple : près d'une école, en bordure d'un cours d'eau, sur une rue secondaire, etc...). La valeur réelle d'une propriété est influencée par plusieurs facteurs mais elle ne tient pas compte de l'attachement et de l'émotivité ressentie pour votre demeure ! Vous devez donc être le plus neutre possible.

Si des doutes persistent, vous pourrez par la suite communiquer avec l'évaluateur, ou son représentant, pour des explications téléphoniques ou pour prendre un rendez-vous.

## RECOURS DES CONTRIBUABLES

Le système d'évaluation foncière municipale au Québec reconnaît le droit de déposer une demande de révision administrative à toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même est propriétaire.

Si, suite à un examen de votre dossier avec l'évaluateur, vous maintenez que l'évaluation de votre propriété ne représente pas la valeur réelle, vous pourrez procéder à une demande de révision administrative en complétant le formulaire obligatoire disponible auprès de la MRC de Pierre-De Saurel, qui est l'organisme municipal responsable de l'évaluation, et ce, avant le 1<sup>er</sup> mai 2019. Une somme d'argent doit également accompagner la demande. La démarche à suivre est également décrite à l'endos de votre compte de taxes.

## COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

- **Je ne veux pas savoir quelle est la valeur de ma propriété, car je n'ai pas l'intention de la vendre prochainement!** Un rôle d'évaluation doit être confectionné sur une base juste et équitable pour tous, et celle de la valeur réelle, à une date précise dans le temps, est la plus appropriée.
- **Mon ancien voisin a fait augmenter l'évaluation des propriétés de mon quartier en vendant trop cher!** Les valeurs réelles sont ajustées suite à plusieurs transactions du marché, indiquant la même tendance pour un type précis de propriétés (ex : en bordure de l'eau).
- **J'ai construit ma maison sur un terrain qui m'a été donné par mon père!** Une valeur réelle juste et équitable doit quand même être établie car ce terrain n'est pas exonéré de taxes municipales et scolaires.
- **Ma maison est pareille à celle de mon deuxième voisin, et je suis évalué plus haut que lui!** Le détail et la qualité des matériaux qui composent la résidence sont très importants pour établir la valeur et peuvent justifier l'écart.
- **J'ai seulement changé les fenêtres de ma maison et vous avez augmenté mon évaluation!** Tous les travaux d'amélioration représentent une valeur ajoutée à votre bâtiment (réfection de la toiture, d'une salle de bain, etc...)
- **Ma maison vaut bien plus cher que ça, j'ai ajouté un solarium qui m'a coûté 25 000 \$!** Selon l'âge de la propriété et la catégorie de maison, il se peut qu'une modification n'entraîne pas nécessairement une valeur ajoutée du même montant que le coût des travaux. Il s'agit parfois d'un goût personnel qui ajoute peu à la propriété.
- **Est-ce que l'évaluateur a tenu compte de mon chic ameublement?** Non. La décoration et les biens meubles ne figurent pas dans la fiche d'évaluation.
- **La finition du sous-sol ne compte pas car il n'y a pas de plafond!** Faux. Tous les matériaux installés sont notés à votre dossier (murs de gypse, boiseries, portes intérieures, plancher de bois ou de céramique, etc...).





### CALENDRIER 2019 DES SÉANCES DU CONSEIL

Les séances ordinaires de l'année 2019 auront lieu les lundis suivants, à 19 h 30, à la salle du Conseil municipal au 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel :

- 14 janvier
- 4 février
- 4 mars
- 1<sup>er</sup> avril
- 6 mai
- 3 juin
- Mardi 2 juillet
- 26 août
- 9 septembre
- 7 octobre
- 4 novembre
- 2 décembre



### DÉCISIONS DU CONSEIL

Afin de connaître toutes les décisions prises par le Conseil municipal, vous pouvez lire les procès-verbaux qui sont en ligne sur notre site web.

[www.sainteannedesorel.ca](http://www.sainteannedesorel.ca)

Choisir onglet à gauche : **le conseil**


Choisir : **ordre du jour / procès-verbaux**



### DÉPÔT DU NOUVEAU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION

Le nouveau rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité a été déposé le 6 septembre 2018. Ce rôle entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la valeur du parc immobilier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel est passée de 272 191 100 \$ à 300 507 200 \$. C'est une augmentation de 28 316 100 \$, soit 10,4%.

Le parc immobilier compte maintenant 2387 unités d'évaluation comparativement à 2375 en janvier 2016. Les augmentations de valeur des principales catégories d'immeubles depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 sont de l'ordre de 7,5 % pour le secteur résidentiel, 1,53 % pour le secteur non résidentiel et **135,8% pour le secteur agricole.**

Le nouveau rôle d'évaluation peut être consulté au bureau municipal pendant les heures d'affaires régulières au 1685, chemin du Chenal-du-Moine ou sur le site internet en suivant le chemin d'accès illustré ci-contre : 



Sainte-Anne-de-Sorel  
[www.sainteannedesorel.ca](http://www.sainteannedesorel.ca)

PORTE D'ENTRÉE DE LA RÉSERVE DE LA biosphère **Saint-Pierre** du Lac

MAR À JOUER - 13 OCTOBRE 2018

ACCUEIL

COMMUNIQUES

BULLETIN MUNICIPAL

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

LIENS UTILES

NOUS JOINDRE



LE CITOYEN

LE CONSEIL

LE BUREAU MUNICIPAL

TOUR/SWE

VÉLO SUR L'EAU

**Taxes et évaluation**

● ● ●

**BUREAU MUNICIPAL**  
info@sainteannedesorel.ca

---

TAXES

RÔLE D'ÉVALUATION

CONSULTATION DE LA MATRIxE GROSSEMENTS

**RÔLE D'ÉVALUATION EN LIGNE - ACCÈS-CITE**

ÉVALUATION

La MRC de Pierre-De Saurel a la responsabilité de la correction et de la mise à jour des rôles d'évaluation ainsi que du maintien de l'inventaire (inspector) pour les municipalités régies par le Code municipal.

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR L'ÉVALUATION D'UNE PROPRIÉTÉ, VEUILLEZ UTILISER L'UNITÉ D'ÉVALUATION EN LIGNE.

Allez sur les sites suivants pour accéder au site directement :

[Accès Citoyens / Accès Professionnels](#)

INFO COLLECTES

TAXES ÉVALUATION

LOISIRS CULTURE

VIE CITOYENNE CIVIL - POLITIQUE

DEMANDES DE PERMIS

ACCÈS À L'INFORMATION

TRAVAUX ET PRÉPARATION

Suivez-nous sur Facebook!

**LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS  
DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2017***(Conformément à l'article 955 du Code municipal)*

**9101-0348 Québec inc.**  
**(Excavation M.D.Y. inc.)** 87 560 \$  
Dénéigement des rues

**Excavation Mc.B.M. inc.** 854 737 \$  
Réfection rue Dupont

**Gimatech Électriques inc.** 44 374 \$  
Installation des fûts et des luminaires,  
parc Constant-Plante  
Changer éclairage bureau administratif  
Changer panneau électrique garage  
1685, chemin du Chenal-du-Moine  
Changer panneau électrique bâtisse des jeux d'eau

**Groupe Ultima inc.** 36 500 \$  
Assurances générales

**Guillevin International** 58 925 \$  
Fourniture des luminaires, parc Constant-Plante  
Fourniture des ampoules au DEL éclairage de rues  
Fourniture de potences éclairage de rues

**La Capitale, compagnie d'assurances** 39 745 \$  
Assurance collective

**Les Compteurs Lecompte Itée** 69 700 \$  
Achat de compteurs d'eau électroniques  
Achat appareil de lecture de compteurs électroniques

**Les Entreprises d'électricité D.A. inc.** 28 053 \$  
Modification des entrées électriques et  
raccordement des luminaires, parc Constant-Plante  
Réparation de luminaires de rues

**Sel Warwick inc.** 47 610 \$  
Sel à déglçage

**Scellement des fissures d'asphalte inc.** 29 500 \$  
Scellement des fissures d'asphalte

**Sintra inc.** 95 067 \$  
Décompte no 5 du règlement 496-2015  
chemin du Chenal-du-Moine

**Sûreté du Québec** 207 245 \$  
Service de police

**Ville de Sorel-Tracy** 326 811 \$  
Protection incendies

**ÉCOCENTRE**

**Horaires du 3 décembre 2018 au 31 mars 2019**  
**L'Écocentre est ouvert du jeudi au samedi**  
**de 9 h à 16 h.**

Il est situé au 3145, rue Joseph-Simard à Sorel-Tracy.  
Téléphone : 450 746-4559 ou 450 908-0784

**Voici un bref résumé des matières acceptées**

- ✓ **Résidus de construction, de rénovation et de démolition** : Bardeau d'asphalte, bois, béton, brique, ciment, isolant, gypse, pierre, métaux, portes, fenêtres, terre;
- ✓ **Matières recyclables** : carton, papier, plastique, verre;
- ✓ **Pneus**;
- ✓ **Résidus verts** : branches, gazon, tourbe et résidus de jardin;
- ✓ **Résidus domestiques dangereux (RDD)** : Aérosols, acides, batteries, bonbonnes de propane, chlore, diluant, huiles, néons, peinture, piles, solvants, etc.

*Vous pouvez aussi déposer des électroménagers, des meubles ou tout autre bien encore en bon état pour favoriser le réemploi.*

**MATIÈRES REFUSÉES :**

- ✗ Les matières putrescibles : les jeter dans le bac brun;
- ✗ Terre contaminée;
- ✗ Bisphényles polychlorés (BPC);
- ✗ Armes, explosifs et feux d'artifices;
- ✗ Aucune matière provenant d'entreprises commerciales ne sera acceptée.

**Une preuve de résidence est requise.**







## POUR LA PÉRIODE DU TEMPS DES FÊTES

Voici les services qui seront mis à la disposition des citoyens pour les **surplus de matières résiduelles**, et ce pour les semaines du 23 décembre, du 30 décembre 2018 et du 6 janvier 2019.

- **Ordures ménagères** : des sacs (**noirs ou verts** n'excédant pas 20 livres) attachés pourront être déposés aux côtés du bac noir.
- **Matières recyclables** : des sacs **transparents attachés** pourront être déposés aux côtés du bac bleu, cependant les boîtes de carton ne seront pas acceptées en raison des intempéries hivernales et les risques de dégâts possibles.

Pour toutes autres questions ou toutes plaintes à formuler vous devez vous adresser directement au bureau de la **MRC de Pierre-De Saurel** en composant le **450 743-2703**.

## COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

La collecte des sapins se fera le **lundi 7 janvier 2019**.

**SVP, VEUILLEZ DÉPOSER VOS SAPINS EN BORDURE DU CHEMIN FACE À VOTRE RÉSIDENCE.**



## BACS BRUNS



CHANGEMENT DE FRÉQUENCE

La collecte des bacs bruns s'effectuera une fois par mois de **décembre à mars 2019**.

Pour être informé de toutes les collectes, téléchargez gratuitement l'application mobile **MRC de Pierre-De Saurel +** sur App Store, Google Play ou Window Store.

Vous recevrez ainsi une alerte la veille d'une collecte, ou la semaine avant. C'est gratuit et très pratique!

## ENCOMBRANTS



PROCHAINE COLLECTE EN FÉVRIER

Il n'y aura pas de collecte d'encombrants pour les mois de **décembre, janvier et mars**.

Cependant, les gros objets **non réutilisables** pourront être apportés à l'Écocentre régional de la MRC situé au 3145, rue Joseph-Simard, à Sorel-Tracy.

Les gros objets **réutilisables** peuvent quant à eux être apportés au Recyclo-Centre situé au 165, avenue de l'Hôtel-Dieu, à Sorel-Tracy.

## ÉTIQUETTES



DISPONIBLES DÈS LE 3 DÉCEMBRE

Les étiquettes autocollantes 2019 à apposer sur le 2<sup>e</sup> bac noir sont disponibles dès maintenant au bureau municipal.

**Le coût est demeuré le même soit :**

**60 \$** pour l'année

**35 \$** du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre.



**Pour plus d'information : MRC de Pierre-De Saurel 450 743-2703**



## LOISIRS D'HIVER

### GLISSADE AUX LOISIRS

La glissade hivernale éclairée sera en fonction dès que la température le permettra sur le terrain des loisirs au centre Germaine-Guèvremont situé au 748, chemin du Chenal-du-Moine.

*Nous attendons les enfants en grand nombre!*



### PATINAGE

La municipalité vous offre deux patinoires pour la saison hivernale. Dès que la température le permettra, il nous fera plaisir d'ouvrir les patinoires extérieures situées au 748, chemin du Chenal-du-Moine.

- Un anneau de glace est réservé **exclusivement** au patin libre.
- L'autre est consacrée au hockey

**N.B.:** Il est dorénavant obligatoire de porter un équipement de protection (casque) pour les utilisateurs jouant au hockey.

### HORAIRE DES PATINOIRES

Lundi au vendredi : **18 h à 21 h**

Journées pédagogiques **10 h à 21 h**

Les samedis et dimanches : **11 h à 21 h**

**N.B.:** Le chalet d'accueil situé au 748, chemin du Chenal-du-Moine sera ouvert :

- le 24 décembre 2018 10 h à 17 h
- le 31 décembre 2018 10 h à 17 h

Le chalet d'accueil sera fermé :

- le 25 décembre 2018 ainsi que le 1<sup>er</sup> janvier 2019

## DÉFI PATIN

### ÉDITION 2019

C'est avec plaisir que nous vous annonçons la tenue du **Défi Patin** qui se tiendra le **dimanche 27 janvier 2019 de 13 h à 16 h.**



Cet événement se tiendra au **centre Germaine-Guèvremont** situé au 748 chemin du Chenal-du-Moine. *Le Défi Patin s'adresse à tous, pas besoin d'inscription et c'est gratuit!!!*

Il y aura un gagnant de la MRC pour la municipalité ayant obtenu le plus haut taux de participation!

*Les gens de Sainte-Anne-de-Sorel sont des gens actifs, voici une bonne façon de le démontrer...*

**Enfilez vos patins et venez participer en grand nombre!**

## VIF SUCCÈS POUR LA FÊTE DE L'HALLOWEEN

Le 27 octobre dernier, près de 3 800 personnes ont franchi le pont de l'Île-aux-Fantômes pour admirer les décors aménagés par les résidents, vivre l'ambiance des personnages costumés en monstres, vampires, sorcières et d'être enfin récompensés par des friandises.

Cette 4<sup>e</sup> édition de l'Halloween a été rendue possible grâce à la collaboration des bénévoles, des conseillers et des employés de la municipalité. Plusieurs entreprises et citoyens de la région ont contribué au succès de l'évènement en faisant des dons en argent ou en friandises qui ont fait le bonheur des enfants et des parents.

**Un gros merci aux entreprises et personnes suivantes :** Aciers Richelieu, Yves Ayotte, Colette Beauchemin, Andrée-Anne Coutu (Gris Urbain), Mario Cardin (Lavage MC), Alain Chalifoux, Alain Goulet, Alexandre Martel (Pharmacie A. Martel), Les Cowboys du BBQ, Décor Image, Déménagement Jocelyn Nadeau, Denis Paul-Hus, Imprimerie Émond et Pelletier, Émondage des Îles, Excavation des Îles, Éric Falardeau et Nancy Forget (Restaurant Marc Beauchemin), Clinique Sylvain Guimond, François Marcil, Lussier Dale Parizeau, Patrick Charbonneau (La Capitale), Les Entreprises Jean Préville, Salon Aline Caissy, Station Service Tracy inc., Transport Claude Arel, Gérald Tremblay (Festival Country de Ste-Anne)

Michel Taillon, GEST, Les Aliments Saurel, Restaurant O Gusta, Service d'Incendie de Sorel-Tracy, Pharmacie Jean Coutu, Passion Planches, Le centre sportif Honda Sorel-Tracy, Griffée K Kathy Caissy, Karoline English Yoga, Liquidation D.J., Fix auto, Domaine Boréal et les excursions Kayakalo, François Lecours (La ferme du Barbu) et Jean-Bernard Émond, député de Richelieu.

**Le Comité des loisirs** (Marie-France Légaré, Céline Lamonde, Louise Houle, Kim Mongeau, (Maison des jeunes *Le Phare des jeunes de Sainte-Anne-de-Sorel*) Pierre-André Émond, Guy Lambert Myriam Cournoyer et Michel Péloquin anticipent déjà vous accueillir pour la prochaine édition de l'Halloween.

*Merci encore à tous les citoyens de l'Île-aux-Fantômes.*







**ACPSAS**

Association  
des chasseurs et pêcheurs  
de Sainte-Anne-de-Sorel

Depuis 47 ans, l'Association des chasseurs et pêcheurs organise et réalise de nombreuses activités et projets dans la région. C'est avec plaisir que l'Association se retrouve maintenant avec plusieurs nouveaux membres exécutifs ayant tous comme passion la chasse et la pêche.

Nous vous invitons à participer en grand nombre, tout au long de l'année, en collaboration avec nos partenaires à plusieurs événements.

Tournoi du  
**Maître Pêcheur**



Un tournoi annuel celui **Du maître pêcheur** où les participants nous exposeront leur pêche tout au long de l'année et qui consiste à capturer chaque espèce de poisson!

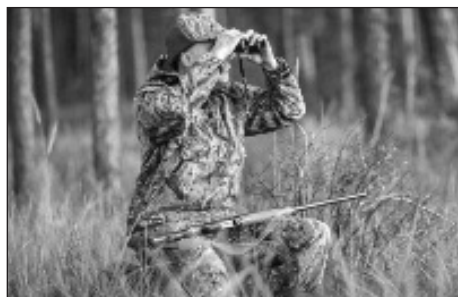
Nous débuterons avec le **Tournoi de pêche blanche** qui se déroulera le

**samedi 16 février 2019** où nous vous invitons sous le chapiteau pour la remise des prix.



Pour une sortie familiale, il y aura le **Tournoi de la relève** qui se déroulera le **dimanche 16 juin 2019** (jour de la fête des Pères). Voici une belle occasion de transmettre cette passion à vos jeunes! Finalement, pour l'**Action de grâce**, nous vous offrirons un tournoi de pêche comme l'an dernier qui avait obtenu un vif succès auprès de participants.

En 2019, les chasseurs, ne seront pas mis de côté.



**FÉLICITATIONS AUX JOUEURS DE FOOTBALL DE NOTRE MUNICIPALITÉ POUR LE BEAU PARCOURS JUSQU'À LA FINALE PROVINCIALE DIVISION 2**



De gauche à droite : Samuel Cournoyer, Luc Latraverse, conseiller District # 4, Gabriel Chevalier, Rémy Turcotte, René Jr Laferté.

En premier lieu, se déroulera un **Tournoi de panaches** pour les amateurs de **chasse au chevreuil**, par la suite, il y aura un tournoi de **chasse à la sauvagine**.



En résumé, nous vous invitons à rejoindre l'Association et à nous suivre notre page Facebook pour partager vos bons moments.

**À tous bonne chasse et pêche 2019 et au plaisir de se croiser, chers amateurs, sur notre merveilleux secteur.**

*Daniel Cusson*, directeur  
*Gabriel Cournoyer*, président  
450 494-4255

*Benoit Gagnon*, vice-président  
450 808-9486



**LE PHARE  
DES JEUNES**

Maison des jeunes de Ste-Anne-de-Sorel

La maison des jeunes offre aux adolescents de Sainte-Anne-de-Sorel et des environs un lieu personnalisé pour se rencontrer, communiquer et vivre des expériences avec des adultes significatifs pour eux.

**HORAIRE DES FÊTES**

**Heures d'ouverture :**

- 27 décembre 2018 : 13h à 22h
- 29 décembre 2018 : 13h à 22h
- 30 décembre 2018 : 13h à 22h
- 3 janvier 2019 : 13h à 22h
- 4 janvier 2019 : 13h à 22h
- 5 janvier 2019 : 13h à 22h
- 6 janvier 2019 : 13h à 22h
- 7 janvier 2019 : 13h à 22h

**Activités à venir :**

- 22 décembre : Party de Noël!
- 28 décembre : Nuit Blanche

**Pour plus d'information**

Facebook : Maison des jeunes  
Sainteannedesorel

Téléphone : 450 742-1758

**La maison des jeunes fait la collecte de canettes vides!**

Nous vous invitons à venir les déposer au 748 chemin du Chenal du Moine.





## Les phares et leurs gardiens (suite)

Le texte qui suit, a été rédigé par **Guillaume Gamelin**, de Pêches et Océans Canada, inspiré des documents provenant de *Bibliothèque et Archives Canada*. Les termes utilisés à l'époque ont été conservés. Des corrections et précisions ont été faites quant à l'orthographe du texte original.

### Gallia Bay Lower Lighthouse

En 1843, un phare a été érigé à l'*Île au Raisin*, un autre phare a été érigé à l'*Île à la Pierre* en 1860 et une paire de feux d'alignement ont été érigés sur le quai de la *Richelieu Company's* à Sorel.

Le phare de l'*Île à la Pierre* a été originalement construit comme un phare à Nicolet mais quand les améliorations au chenal ont été faites, le phare y est devenu non nécessaire et a été relocalisé dans les Îles de Sorel en 1896 mais au printemps de la même année, le phare qui était installé sur une jetée en bois a été emporté par une banquise.

Un feu temporaire a été maintenu pendant la saison de navigation suivante tandis qu'une jetée en béton et un nouveau phare ont été construits sous la direction de William H. Noble contremaître des travaux pour le ministère de la Marine. Le coût total de la jetée et du phare était de 3 309.59 \$.

En 1906 et 1907, plusieurs alignements ont été établis pour diriger les navigateurs à travers l'archipel des *Îles de Sorel* incluant les alignements de la Baie Gallia, *Îles des Barques*, *Île du Moine*, *Sainte-Anne-de-Sorel*, *Île de Grâce* et *Île Dupas*. Quatre tours ont été érigées sur l'*Île à la Pierre* en 1906 constituant 2 alignements connus sous le nom de Baie Gallia *Upper Range* et Baie Gallia *Lower Range*. Les alignements de la baie Gallia ont été placés en opération à l'ouverture de la saison 1907 ce qui a amené à la fermeture définitive du *Phare Île à la Pierre* installé en 1896.

Le travail a été réalisé par des journaliers sous l'agence de Montréal. Les

tours d'acier ont été fournies par la Base du gouvernement à Sorel au coût de 292.25 \$ chacune. Le coût total incluant les structures était de 34 301.71 \$

Elzéar Cantara a été engagé comme premier gardien de phare pour l'alignement *Upper Range* au salaire annuel de 350 \$ tandis que Louis Péloquin été payé le même montant pour l'alignement *Lower Range*. Les alignements auraient été abandonnés dans les années 1960.

### Île à la Pierre Lighthouse Keepers :

A. Auger (1867 – ), Joseph Auger (at least 1869 – 1870), John Long (1870 – 1871), Joseph Lamoureux (1871 – 1879), William Matte (1879 – 1885), William Matte, Jr. (1885 – 1892), Paul Salvail (1892 – 1897), Omer Salvail (1897 – 1907).

### Gallia Bay Upper Keepers :

Elzéar Cantara (1907 – 1912), Charles Fleury, Sr. (1912 – 1923), D. Lavallée (1924 – 1929), N. Provençal (1929 – 1931), Albéric Beauchemin (1931 – 1932), L. Paul, Jr. (1933 – at least 1937).

### Gallia Bay Lower Keepers :

Louis Péloquin (1907 – 1912), Jos. Cournoyer (1912 – 1923), Albéric Paul (époux de Anna Labarre) (1924 – 1931).

### Alignement de Sainte-Anne-de-Sorel (dans le village)

M. Lanciault a été engagé comme premier gardien de phare pour le feu avant avec un salaire annuel de 100 \$ et M. Cournoyer recevait le même montant pour le feu arrière.

**Feu Avant :** François. Lanciault (1906 – 1912), M. Rajotte (1912 – 1922), N. Rajotte (at least 1923).

**Feu Arrière :** Pierre Cournoyer (1906 – 1912), N. Latraverse (1912 – 1922), P. Cournoyer (1922 – at least 1923).

### Alignement de l'Île des Barques

Le travail a été fait pour un montant total de 12 680.49 \$.

Omer Salvail, qui était gardien au phare de l'*Île à Lapierre* depuis 1897, a été transféré à l'alignement *Île des Barques* en 1907 et a été démis de ses fonctions en 1912.

**Gardiens :** Omer Salvail (1907 – 1912), Jos. Lavalée (1912 – 1923), E. Cantara (1923 – 1931), P. Bibeau (1931 – 1936), N. Cantara (1936 – at least 1937).

### Alignement de l'Île du Moine

La construction a été effectuée par la main-d'œuvre de l'agence de Montréal. Les composantes d'acier ont été fournies par le chantier naval du gouvernement à Sorel. Le coût total pour la construction de l'alignement fut de 17 022.13 \$.

Étienne Provençal a été engagé comme premier gardien de phare au salaire annuel de 125 \$ pour le feu avant et Paul Mongeau était payé 100 \$ pour le feu arrière.

### Gardiens :

**Front :** Etienne Provençal (1906 – 1912), Nap. Salvail (1912 – 1915), J. Salvail (1922 – at least 1923).

**Back :** Paul Mongeau (1906 – 1913), Pierre Salvail (1913 – at least 1923).

### Alignement de l'Île Dupas

La construction a été effectuée par la main-d'œuvre de l'agence de Montréal. Les composantes d'acier ont été fournies par le chantier naval du gouvernement de Sorel au coût de 268 \$. Le coût total pour la construction de l'alignement fut de 10 031.67 \$.

Zotique Courchesne a été engagé comme premier gardien de phare au salaire annuel de 275 \$ pour le feu avant et Paul Mongeau était payé 100 \$ pour le feu arrière.



**Gardiens :** Zotique Couchesne (1907 – 1912), P. Dandonneault (1912 – 1923), R. Valois (1924 – 1931), A. Courchesne (1931 – 1936), P. Courchesne (1936 – at least 1937).

### Alignement de l'Île de Grâce

En 1871, après qu'un bateau de la *Richelieu Company's Steamer* s'échoue sur l'Île de Grâce, le conseil d'administration de Montréal a fait ériger un quai et un petit phare sur la pointe sud de l'île au coût de 1 077.20 \$. Edouard Paul a été le gardien du phare de 1871 à 1906.

Deux bases de ciment ont été construites en 1905 pour supporter une paire de feux d'alignement et ainsi remplacer le phare de l'île. Les feux sont devenus opérationnels à l'été 1906.

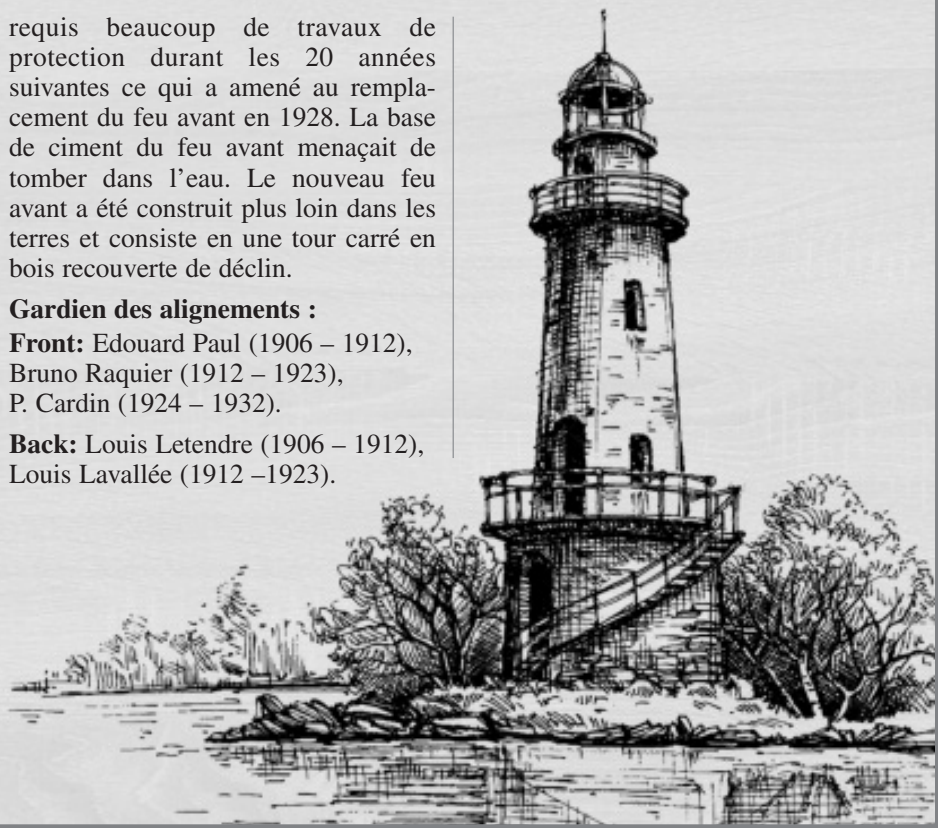
Après que l'érosion ait endommagé le pilier de ciment avant, des travaux de consolidation ont été faits au montant de 537 \$. Les 2 piliers ont

requis beaucoup de travaux de protection durant les 20 années suivantes ce qui a amené au remplacement du feu avant en 1928. La base de ciment du feu avant menaçait de tomber dans l'eau. Le nouveau feu avant a été construit plus loin dans les terres et consiste en une tour carré en bois recouverte de déclin.

### Gardien des alignements :

**Front:** Edouard Paul (1906 – 1912), Bruno Raquier (1912 – 1923), P. Cardin (1924 – 1932).

**Back:** Louis Letendre (1906 – 1912), Louis Lavallée (1912 – 1923).



# LES EAUX USÉES

### Faites la différence

L'eau potable de Sainte-Anne-de-Sorel provient de l'usine de filtration régionale située à Sorel-Tracy. Notre municipalité a signé une entente avec la Régie Intermunicipale d'Aqueduc Richelieu-Yamaska qui administre l'alimentation en eau potable des municipalités desservies par cette usine. **L'eau est facturée au compteur.**

**Le réseau d'égout municipal fonctionne par un système de pompage** jusqu'à la station d'épuration régionale située sur le territoire de Sorel-Tracy.

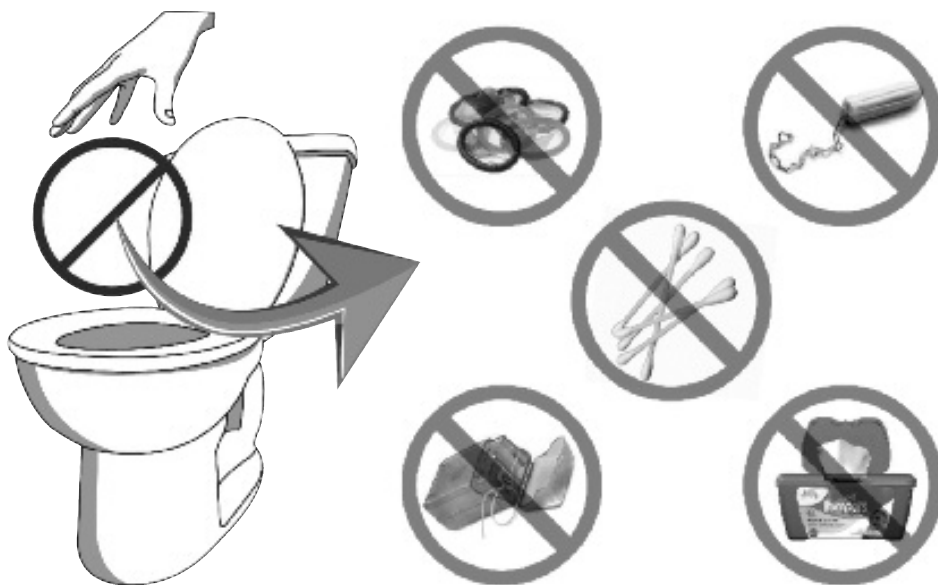
Notre municipalité contribue financièrement à la Régie d'assainissement des Eaux Richelieu/Saint-Laurent en payant une quote-part.

Afin de contribuer à améliorer la qualité des eaux usées rejetées et aussi pour maintenir le bon fonctionnement du réseau d'égout, aidez-nous **en évitant de jeter à la toilette des objets divers** tels que :

- serviettes de soins personnels et pour bébés
- couches jetables
- coton-tige
- soie dentaire
- tampons

- condoms
- médicaments périmés
- graisse alimentaire
- bandes élastiques
- épingles à cheveux, etc...

**Jetez plutôt ces objets à la poubelle.**







Association  
**aidants naturels**  
Bas-Richelieu  
55, Place Fillion  
Sorel-Tracy, Québec J3P 7Z7  
Téléphone : 450 730-0880  
Courriel : direction.aanbr@videotron.ca

L'Association des Aidants(es) Naturels(les) du Bas-Richelieu est un organisme sans but lucratif œuvrant dans la région de Sorel-Tracy depuis 1999 et offrant divers services aux aidants naturels afin de les accompagner dans leur rôle auprès de leur proche.

**OFFICE D'HABITATION PIERRE-DE SAUREL**

Les personnes résidant dans les municipalités de la MRC Pierre-De Saurel et désirant un logement subventionné peuvent faire une demande d'inscription à la liste de requérants. L'admissibilité aux logements subventionnés doit respecter certains critères.

**Pour des informations supplémentaires :**  
Office municipal d'habitation Pierre-De Saurel  
264 rue Robidoux, Sorel-Tracy  
Tél : 450 743-0033

**LOISIRS AUX AÎNÉS**

Le local de la billetterie est actuellement fermé pour la période des fêtes. Les bénévoles seront toujours heureux de vous accueillir à **partir de mardi le 15 janvier 2019**. Le local sera donc ouvert à tous les citoyens et citoyennes, les mardi, mercredi et jeudi de 13 h 30 à 16 h.

Vous pourrez aussi visiter le local afin de voir les photos des phares de la région

**DÎNERS MENSUELS (Conférences)**

Le 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois, le coût du repas est de 8,00 \$. Les conférences sont gratuites (Fiscalité des aidants, Premiers soins, Accompagnement fin de vie, L'hébergement, etc.).

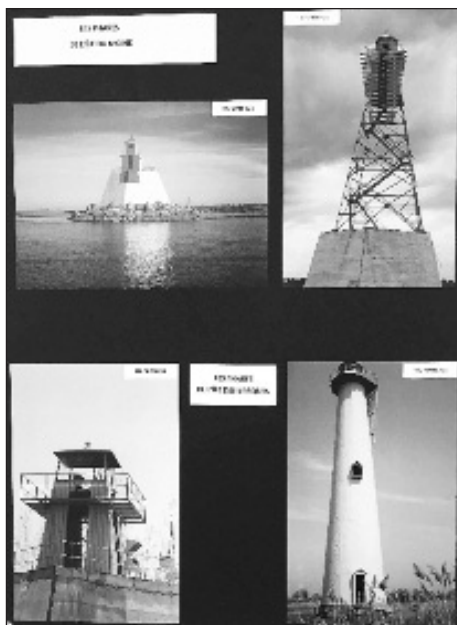
**FORMATIONS, ATELIERS ET GROUPES D'ÉCHANGE**

À chaque saison, des activités de formation, d'échange et de soutien en groupe vous sont offertes afin de vous outiller dans votre rôle d'aidant et vous permettre de partager votre vécu et de suivre un sentier où vous pourrez vous épanouir.

**SERVICES DE RÉPIT**

Vous pouvez avoir accès gratuitement à des services de répit à domicile ou en halte-

accompagnées d'informations sur leur construction et les gardiens qui ont marqué l'histoire de Sainte-Anne-de-Sorel.



répit. La halte-répit accueille des personnes âgées en perte d'autonomie le jeudi de 9 h à 16 h, des animatrices expérimentées sont sur place afin de stimuler leurs capacités par diverses activités.

**Contactez-nous pour vous inscrire ou pour obtenir davantage d'informations! 450 730-0880.**



**SERVICE DE LA POPOTE ROULANTE**

Le service de livraison de repas à domicile « La Popote Roulante » couvre toute la municipalité.

Le Centre d'Action Bénévole du Bas-Richelieu est à la recherche de bénévoles pour être capable de maintenir ce service dans notre municipalité.

**Pour obtenir le service de « La Popote Roulante » ou pour être bénévole : composer le 450 743-4310 pour plus de renseignements.**



**SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ DISPONIBLE DANS VOTRE MUNICIPALITÉ**



**Transport du lundi au samedi, de 7 h à 23 h 30 et le dimanche et les jours fériés, de 9 h à 23 h 30**

**Réservation obligatoire la veille du départ avant midi**

**Pour plus d'informations : 450 746-7827**  
<https://mrcpierredesaurel.com/developpement-regional/organismes/stacr/adapte>

**AVEC STACR, SE DÉPLACER N'EST PLUS UN PROBLÈME DE MOBILITÉ!**



SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL DE LA MRC Pierre-De Saurel



## *Prenons du temps pour nos aînés*

Nous avons tendance à mettre l'accent sur les enfants durant le temps des Fêtes, mais ce serait également le moment idéal de renouer avec les membres aînés de notre famille. Travailler toute la semaine et prendre soin de nos enfants nous occupe tellement que nous reportons facilement à plus tard une visite chez un ami ou un membre de notre famille qui a atteint un âge vénérable. Et les mois passent sans que nous nous en rendions compte.



Que les milliers de choses à faire pour être prêts pour les Fêtes ne nous fassent pas oublier que l'essentiel est d'apporter du bonheur!

*Une simple présence pour combler les espoirs des aînés esseulés. Soyons présents, et exprimons nos pensées chargées d'amour, c'est le meilleur des cadeaux à offrir!*



**Municipalité  
amie des aînés**

Cette année, essayez de réserver un peu de temps pour une personne âgée qui apprécierait la compagnie de votre famille.

## **VOYAGES 2019**

### **Section magasinage**

- 5 février, Galerie d'Anjou
- 5 mars, Place Versailles
- 9 avril, Carrefour Laval, souper Vieux Duluth, Boucherville
- 7 mai, Place Rosemère, souper Scores, Boucherville
- 4 juin, Fairview Pointe-Claire, souper Vieux Duluth

### **Section Casino**

- 21 janvier, Montréal
- 14 février, Montréal, Saint-Valentin
- 18 février, Montréal

• 14 mars, Montréal, Casino et spectacle, Salut à Bécaud et Aznavour avec Manuel Tadros et Philippe Berghella

• 18 mars, Montréal

• 11 avril, Montréal, Casino et spectacle, Hommage à Paul Anka, avec Yanick Lantier

• 15 avril, Montréal

• 20 mai, Montréal

• 22 mai, Montréal, Casino et spectacle, Hommage à Ginette Reno avec Nancy Fortin

• 17 juin, Montréal

### **Musique et spectacle**

- 3 mai, Saint-Hyacinthe, spectacle Gentleman Forever, Formi-formidable avec Garou, Corneille, Roch Voisine

**Pour plus de renseignements au sujet de ces voyages et pour les réservations, vous pouvez communiquer au numéro suivant : 450 742-7246.**

**Tous ces voyages sont sujets à annulation si le nombre de participants est insuffisant.**

### **SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF TAXIBUS À SAINTE-ANNE-DE-SOREL**

**Information : 450 743-3336**

<https://www.mrcpierredesaurel.com/taxibus>





# La Sûreté du Québec vous informe



En collaboration avec:

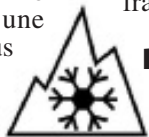


*Service, professionnalisme,  
respect et intégrité.*

## POUR ÊTRE SÉCURITAIRE, INSTALLEZ VOS PNEUS D'HIVER

Avec la période hivernale à nos portes, la Sûreté du Québec désire rappeler aux automobilistes qu'ils doivent obligatoirement munir leur véhicule de pneus d'hiver pour circuler sur les routes du Québec. En effet, le Code de la sécurité routière prévoit que tous les véhicules de promenade et les taxis immatriculés au Québec doivent être munis de pneus d'hiver, du 15 décembre au 15 mars inclusivement.

La Sûreté du Québec assure une vigie constante et redouble d'attention pour améliorer la sécurité routière. Se prémunir de pneus d'hiver constitue l'un des moyens nécessaires afin d'assurer vos déplacements de façon sécuritaire. Les propriétaires de véhicules non conformes s'exposeront à une amende minimale de 200 \$ plus les frais. L'obligation des pneus d'hiver vise essentiellement à accroître la sécurité routière.



Les propriétaires de certains véhicules peuvent munir leur véhicule de pneus à crampons, et ce, du 15 octobre au 1<sup>er</sup> mai inclusivement. L'utilisation de pneus à crampons est toutefois interdite en dehors de cette période.

### ADAPTER SA CONDUITE AUX CONDITIONS DE LA ROUTE

Les policiers pourraient signifier des constats d'infraction s'ils constatent que la vitesse d'un automobiliste est excessive par rapport aux conditions routières, et ce, même si la limite indiquée sur les panneaux de signalisation est respectée. En effet, selon l'article 330 du Code de la sécurité routière (CSR), le conducteur doit réduire sa vitesse lorsque les conditions de visibilité sont rendues insuffisantes à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou de précipitations ou lorsque la chaussée est glissante ou partiellement dégagée. Les contrevenants s'exposent à une amende minimale de 60 \$ plus les frais et à deux points d'inaptitude.

### L'IMPORTANCE DE BIEN DÉNEIGER SA VOITURE

Les usagers doivent aussi déneiger leur véhicule et s'assurer que le pare-brise, les vitres, les phares, les feux de changement de direction et la plaque d'immatriculation sont libres de glace et de neige. Ne pas respecter ces règles de sécurité augmente les risques de collision, constitue un danger pour le



conducteur, mais également pour tous les autres usagers sur la route et vous expose à des amendes.

La Sûreté du Québec invite les usagers de la route à consulter les sites Internet du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports du Québec et de la Société de l'Assurance Automobile du Québec, afin de mieux connaître les règles de sécurité routière. Bon hiver à tous!

**Karine Picard**

Sergente, coordonnatrice aux relations avec la communauté et relations médias



SÛRETÉ DU QUÉBEC MRC DE PIERRE-DE SAUREL (En cas d'urgence, composez 310-4141 (\*4141 cellulaire) ou le 9-1-1 1805, boul. Saint-Louis, Sorel-Tracy, J3R 5A2 • Tél. 450 743-7947 • Téléc. 450 743-9107 • Internet : [www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca))

**NUISANCES**

Il est défendu à tout occupant de maison, bâtisse ou terrain dans la municipalité, ainsi qu'à toute personne ou véhicule quelconque de jeter ou de permettre qu'il soit jeté, neige ou de glace, sur aucune rue, ruelle, place publique, fossé, fossé de ligne, cours d'eau.

Toute infraction au présent règlement no 475-2012 concernant les nuisances est passible d'une amende plus les frais.

Nous vous invitons à faire preuve de civisme en tout temps de l'année!



**STATIONNEMENT SUR LES RUES ET CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ EN PÉRIODE HIVERNALE**

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 01 h 00 et 07 h 00 du **15 novembre au 15 avril inclusivement**, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.



Dans le cadre des fonctions qu'il exerce en vertu du présent règlement, un agent de police ou un constable spécial peut déplacer ou faire déplacer un véhicule stationné aux frais de son propriétaire en cas d'enlèvement de la neige ou dans les cas d'urgence suivants :

- Le véhicule gêne la circulation au point de comporter un risque pour la sécurité publique;
- Le véhicule gêne le travail des pompiers, des policiers ou de tout autre fonctionnaire lors d'un événement mettant en cause la sécurité du public.

*Votre coopération est demandée!*

**BOÎTE AUX LETTRES ENDOMMAGÉES**

Votre boîte aux lettres est endommagée par le déneigeur, veuillez contacter soit :

- Pour le tronçon du chemin compris entre le 72 et le 254 chemin du Chenal-du-Moine jusqu'à l'intersection à la rue du Quai (le déneigement est effectué par le ministère des Transports). Ministère des Transports : 450 746-1812 faire le « 0 » pour la réception.
- M. Daniel Gamelin : 450 587-3202 (le jour) pour tout le reste de la municipalité.

**NOTE**

La présence de boîtes aux lettres constitue une contrainte pour le déneigeur et nous conseillons **fortement** que votre boîte aux lettres soit installée conformément aux recommandations de la Société canadienne des postes afin de minimiser les risques d'endommagement par les équipes de déneigement.

**Seules les réclamations pour dommages aux boîtes aux lettres installées selon les recommandations de la Société canadienne des postes seront recevables.**

**PROGRAMME RÉNORÉGION**



**SOMMES ENCORE DISPONIBLES**

RénoRégion est un programme d'aide financière pour les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste vivant en milieu rural pour l'exécution de travaux corrigeant les défauts majeurs que présente leur résidence.

Voyez tous les détails relatifs au programme sur le site [mrcpierredesaurel.com/renoregion](http://mrcpierredesaurel.com/renoregion), ou encore contactez le responsable, M. Benoit Jolicoeur, au poste 228.

**LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE ENGAGÉS AVANT LE 31 MARS 2019.**



Pour plus d'information : 450 743-2703

[WWW.MRCPIERREDESAUREL.COM](http://WWW.MRCPIERREDESAUREL.COM)



**Sainte-Anne-de-Sorel**

**MUNICIPALITÉ alliée**

**CONTRE la Violence conjugale**

LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL ET LES MUNICIPALITÉS QUI LA COMPOSENT S'ALLIENT CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE.

«PERSONNE N'EST À L'ABRI DE LA VIOLENCE CONJUGALE. ELLE TOUCHE DES FEMMES DE TOUT ÂGE, ISSUES DE TOUS LES MILIEUX, DE TOUTES LES RÉGIONS. CHACUNE D'ELLES DOIT SE SENTIR SOUTENUE PAR SA COMMUNAUTÉ.»



**RAPPEL : LECTURE DES COMPTEURS**

Vous n'avez pas encore fait parvenir le coupon réponse pour la lecture de votre compteur d'eau?

Vous pouvez encore nous le faire parvenir **d'ici le 7 janvier 2019**, date limite si non, des estimés seront inscrits sur votre compte de taxes.

Vous avez le choix soit en

- Inscrivant votre nom, votre adresse et la lecture de votre compteur et en nous faisant parvenir votre lecture par internet à l'adresse suivante : **info@sainteannedesorel.ca**

OU - En utilisant notre site web **www.sainteannedesorel.ca**

cliquez sur l'onglet **COMPTEURS D'EAU** situé dans le haut de la page et remplir le formulaire et cliquez sur **envoyer**.



ACCUEIL  
COMMUNIQUÉS  
BULLETIN MUNICIPAL  
CALENDRIER DES ACTIVITÉS  
LIENS UTILES  
NOUS JOINDRE

RECHERCHER  
**COMPTEURS D'EAU**

Vous pouvez maintenant nous transmettre la lecture de votre compteur d'eau via notre nouveau formulaire en ligne.  
Veuillez noter que vous aurez besoin de votre dernier compte de taxes pour indiquer votre numéro de matricule qui est situé :

EN HAUT DE LA PAGE : sous  
ANNÉE D'ÉVALUATION POUR L'ANNÉE 2018  
Unité d'évaluation – Matricule

Veuillez retourner la lecture de votre compteur d'eau d'ici le 7 décembre 2018.  
À défaut de recevoir la lecture de la consommation de votre compteur d'eau, votre consommation de l'année précédente sera majorée et l'ajustement réel sera fait à la prochaine lecture.

Merci de votre collaboration!

Numéro de matricule \* :

INFO COLLECTES  
TAXES ÉVALUATION  
COMPTES CLÉ FURE  
SÉCURITÉ CIVILE PUBLIQUE  
DEMANDES DE PERMIS  
AMS

 **VOS ANIMAUX**



**CAPS – CENTRE ANIMALIER PIERRE-DE SAUREL**

1681, route Marie-Victorin, local 109  
Sorel-Tracy (Québec) J3R 4R4

**POUR SIGNALER UN CHIEN TROUVÉ OU UN CHIEN PERDU**

Composer **450 746-7272**

pour rejoindre le service de contrôle canin.

Un préposé du centre animalier, passera aux maisons sous peu pour la vente de médailles des chiens 2019.

COURRIEL : **securite.caps@gmail.com**



<http://centreanimalier.ca/services>

 **À CONSERVER**

**SITUATION D'URGENCE**

**Fuite d'eau, problème d'égout**

En dehors des heures normales de bureau ou lors de la fin de semaine pour signaler un problème d'égout, une fuite d'eau ou toute autre situation d'urgence :

Composer le :

**310-4141**

(sans code régional)

Afin d'obtenir l'assistance policière de la Sûreté du Québec.





# MEMBRES DU CONSEIL 2018-2021



## MAIRE

### M. Michel Péloquin

Cellulaire : (450) 494-1612  
mpeloquin@sainteannedesorel.ca

Nous vous rappelons que les ordres du jour ainsi que les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont publiés sur notre site internet à : [www.sainteannedesorel.ca](http://www.sainteannedesorel.ca) à l'onglet Le Conseil / Ordres du jour / Procès-verbaux.

## CONSEILLERS



### District # 1 M. Pierre Pontbriand

Téléphone : (450) 742-9376  
ppontbriand@sainteannedesorel.ca

Marie-Didace, Marie-Napoléon  
Paul : 78 à 90, 75 à 91  
Chenal-du-Moine : 72 à 610, 77 à 597  
Ménard : 47 et 50



### District # 2 M. Guy Lambert

Téléphone : (450) 881-0560  
glambert@sainteannedesorel.ca

De la Rive : 2 à 254, 37 à 257  
Curé-Vanasse, Avellin-Péloquin  
Ménard : 1 à 41, 8 à 40  
Paul : 5 à 71, 6 à 70



### District # 3 Mme Myriam Cournoyer

Téléphone : (450) 742-7654  
mcournoyer@sainteannedesorel.ca

De la Rive : 261 à 429, 264 à 432  
Du Quai, Milette, Ringuette, Privée  
Marianne, Bussièrès, Saint-Michel  
Joli-Bourg, Chenal-du-Moine :  
612 à 698, 613 à 687



### District # 4 M. Luc Latraverse

Téléphone : (450) 855-1965  
llatraverse@sainteannedesorel.ca

Dupont, Forcier, Saint-Martin  
Salvail, de l'Anse, Alfred-Caisse  
Chenal-du-Moine : 714 à 1468, 725 à 1465



### District # 5 M. Roger Soulières

Téléphone : (450) 742-7246  
rsoulieres@sainteannedesorel.ca

Chenal-du-Moine : 1467 à 2593, 1470 à 2600  
Lachapelle, Des Nations, Saint-Nazaire  
Pierre-Maxime, Des Cèdres



### District # 6 M. Mario Cardin

Téléphone : (450) 746-1913  
mcardin@sainteannedesorel.ca

Chenal-du-Moine : 2608 à 3742, 2617 à 3755  
Île-aux-Fantômes, Île d'Embaras,  
Île Bibeau, Île-aux-Corbeaux,  
Île-de-Grâce, île du Moine,  
Île-à-la-Pierre, Îlette au Pé